



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Fiduciaire Métropole Audit

26 boulevard du Général de Gaulle
59100 Roubaix
France

Bigben Interactive S.A.
**Rapport du commissaire aux comptes sur la
réduction du capital**

Assemblée générale du 30 juillet 2020, résolution n° 25

Bigben Interactive S.A.

396/466, rue de la Voyette - CRT 2 - 59273 Fretin

Ce rapport contient 2 pages



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Fiduciaire Métropole Audit

26 boulevard du Général de Gaulle
59100 Roubaix
France

Bigben Interactive S.A.

Siège social : 396/466, rue de la Voyette - CRT 2 - 59273 Fretin
Capital social : €. 39 437 006

Rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale du 30 juillet 2020, résolution n° 25

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital par périodes de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les commissaires aux comptes,

Paris la Défense, le 8 juillet 2020

Roubaix, le 8 juillet 2020

KPMG Audit IS

Fiduciaire Métropole Audit

**Stephanie
Ortega**

Signature numérique de
Stephanie Ortega
Date : 2020.07.08
22:54:20 +02'00'

Stéphanie Ortega
Associée

François Delbecq
Associé